



Conseil économique et social

Distr. générale
26 février 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009

New York, 6-31 juillet 2009

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale

pour le développement : rapports des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial

Rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2008

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2008, tel que l'a approuvé son conseil d'administration dans sa décision 2009/EB.1/2, qui est également jointe.

* E/2009/100.



**Décision 2009/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration
du Programme alimentaire mondial à sa première session
ordinaire de 2009 (9-11 février 2009)**

**Rapport annuel au Conseil économique et social
et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture pour 2008**

Le Conseil a approuvé le rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 2008 (WFP/EB.1/2009/4 et Add.1 + Corr.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, en même temps que les décisions et recommandations adoptées par le Conseil en 2008 et la présente décision.

Le 9 février 2009

**Rapport au Conseil économique et social et au Conseil
de la FAO pour 2008 compte tenu de la mise en œuvre
des réformes proposées par le Secrétaire général
et des dispositions relatives à l'examen triennal
des activités opérationnelles de développement**

Résumé

En 2008, les changements climatiques ont été au nombre des principaux thèmes de la coopération entre les différents organismes des Nations Unies, mais la crise alimentaire mondiale est apparue comme un défi majeur. Les ressources requises par le PAM pour mener à bien son programme de travail sont passées de 3,1 milliards de dollars É.-U. en janvier à 5,7 milliards de dollars en septembre. Ainsi, le PAM a dû revoir son programme de travail initialement élaboré pour 2008 pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants et porter secours au nombre accru de personnes ayant besoin d'une aide immédiate. Le nombre de ses bénéficiaires est ainsi passé de 69 millions à 89 millions et le PAM est intervenu rapidement pour faire face aux nouvelles crises.

L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Cadre d'action global qu'elle a élaboré ont mis en relief la nécessité pour toutes les parties prenantes de coordonner leur action. Les institutions ayant leur siège à Rome, dans ce contexte, se sont rapidement employées à promouvoir la double approche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale.

En ce qui concerne la réforme des interventions humanitaires, le PAM a continué d'évaluer le système d'action groupée et de renforcer ses capacités d'intervention. En tant qu'institution chef de file du Module de la logistique, le PAM a assumé la direction des services logistiques fournis dans le contexte de sept nouvelles situations d'urgence et a codirigé le Module des télécommunications d'urgence, qui a été activé à la suite de deux nouvelles crises.

S'agissant des activités de développement, l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies réalisé en 2007 a donné un élan nouveau à la réforme en cours : le PAM a participé activement à l'initiative « Unis dans l'action » dans cinq des huit pays pilotes et s'est employé en particulier à relier des programmes conjoints alignés sur les priorités nationales.

En 2008, le PAM a participé à 84 programmes conjoints dans 31 pays, dont plus d'un tiers dans les pays où l'initiative « Unis dans l'action » est mise en œuvre à titre pilote. Les principaux domaines de coopération ont été l'éducation, la santé et la nutrition, et le VIH/sida.

Le présent rapport a été établi conformément à la procédure de simplification des rapports soumis au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F). Il est structuré selon la présentation standard des rapports annuels des fonds et programmes des Nations Unies au Conseil économique et social et met l'accent sur la mise en œuvre des dispositions de la résolution adoptée par l'Assemblée générale en 2004 au sujet de l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement. Il prend en compte les observations du Conseil d'administration du PAM sur le rapport annuel pour 2007. Le présent rapport devant être soumis au Conseil à sa première session ordinaire de 2009, il n'a pas été possible d'y inclure des informations statistiques complètes sur l'ensemble de l'année civile 2008 : les statistiques sur les activités entreprises en partenariat figurant dans le présent rapport se réfèrent à 2007, les données pour 2008 n'étant pas encore disponibles. Des données statistiques complètes seront incluses dans le Rapport annuel sur les résultats de 2008, qui sera soumis au Conseil à sa session annuelle.

Partie 1

Structures et mécanismes

Comité permanent interorganisations, Comité exécutif pour les affaires humanitaires et système d'action groupée

1. Une fois achevée l'évaluation du système d'action groupée, à la fin de 2007, le Comité permanent interorganisations en a préparé la deuxième phase, à laquelle participe le PAM, qui met l'accent sur l'efficacité des opérations et leur impact au niveau des pays, y compris pour ce qui est du rôle des modules mondiaux. Le Comité permanent interorganisations a également finalisé et diffusé en 2008 ses notes d'orientation concernant le système d'action groupée.

2. Le PAM est demeuré l'institution chef de file du Module de la logistique dans le contexte des sept interventions humanitaires mises sur pied pour faire face aux crises survenues en Guinée, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, au Tchad et au Zimbabwe. Il a assumé la direction des opérations entreprises à la suite des sept nouvelles crises qui ont surgi en Géorgie, en Haïti, au Kenya, au Mozambique, au Myanmar, au Tadjikistan et au Tchad. En outre, il a dispensé une formation à la logistique à son personnel et à celui de ses partenaires; la cellule mondiale d'appui logistique a formé jusqu'à présent 125 agents de 27 partenaires.

3. Le PAM a discuté avec les autres intervenants de la possibilité de désigner un seul organisme chef de file pour le Module des télécommunications d'urgence afin de remplacer les trois institutions qui jouent actuellement ce rôle, à savoir le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM. En 2008, ce module a été activé lors des nouvelles crises qui ont surgi au Kenya et au Myanmar; le PAM en a assumé la direction au Myanmar et l'a dirigé conjointement avec l'UNICEF au Kenya. Dans le cadre du programme de mise en place du système d'action groupée, le PAM a procédé avec un Coordonnateur de l'action humanitaire à une évaluation de la situation dans 23 des 26 pays où il est envisagé de mettre en place de tels modules, et doit formuler les recommandations concernant leur activation. Le PAM a organisé une formation à la préparation et à la gestion des interventions en cas d'urgence à l'intention de 38 spécialistes des technologies de l'information et des communications (TIC) d'organisations comme l'Agence suédoise de services de secours, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Islamic Relief Worldwide, Medical Emergency Relief International, World Vision International, Irish Aid et le Conseil danois pour les réfugiés.

4. À ce jour, les équipes de pays chargées des interventions humanitaires ont mis en place un système d'action groupée dans 19 pays, et des modules d'aide alimentaire/sécurité alimentaire/nutrition ont été créés dans 17 d'entre eux. Le PAM est l'organisme chef de file pour huit de ces pays et en dirige conjointement neuf autres avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'UNICEF.

5. Le PAM continue de coprésider le Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la planification et la préparation des interventions en cas d'urgence, en collaboration avec l'UNICEF et d'autres organismes. Il joue un rôle de premier plan dans le renforcement du mécanisme interorganisations d'alerte

rapide sur la situation sociopolitique des pays et contribue à appuyer le dispositif mondial du Service d'alerte rapide aux crises humanitaires (HEWSweb).

6. Le PAM continue, dans le cadre du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, de travailler dans les domaines de la coordination, des opérations, du financement, de la formulation des politiques et de la sécurité du personnel appelé à travailler dans un environnement dangereux.

Procédure d'appel global

7. Il y a eu en 2008 11 appels groupés, 10 appels « éclairs » et 13 autres appels¹. Le PAM a pris part à tous ces appels et demeure l'institution qui cherche à mobiliser le plus de ressources. Le montant total des ressources demandées² a atteint 7 milliards de dollars, la part du PAM s'élevant à 2,9 milliards de dollars, soit 41 % du total, suivi par l'UNICEF avec 9 % et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avec 7 %. Les trois appels les plus importants ont été lancés pour le Soudan, la République démocratique du Congo et le territoire palestinien occupé, suivis par la Somalie et l'Ouganda. Le PAM a été l'institution qui a demandé le plus de ressources dans le cas de quatre de ces appels; en ce qui concerne l'appel lancé en faveur du territoire palestinien occupé, le PAM est venu au deuxième rang après l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le PAM a mobilisé 90 % des ressources requises pour la mise en œuvre de son programme de travail dans le cadre de la procédure d'appel global de 2008.

Groupe des Nations Unies pour le développement

8. Le PAM a assuré par roulement la présidence du Groupe de gestion du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), qui s'attache à obtenir des gains d'efficience en améliorant la cohérence des activités au niveau des pays. Il a participé aux groupes de travail qui ont préparé l'examen des questions soumises au Groupe de gestion, comme les TIC, les locaux communs, les politiques de gestion des ressources humaines, l'administration des programmes conjoints et des fonds d'affectation spéciale, les politiques et procédures financières, l'adoption de l'approche harmonisée des virements en espèces et l'appui à fournir aux pays où est mise en œuvre l'initiative « Unis dans l'action ». L'équipe présidée par le PAM a préparé la proposition, finalement retenue, de restructurer le GNUD en tant que pilier du Conseil des chefs de secrétariat : en assurant une plus grande cohérence des questions de gestion intéressant les différentes organisations aux niveaux des pays et du siège, le PAM devrait être associé plus étroitement aux questions liées à la réforme de l'Organisation des Nations Unies et à l'amélioration de la cohérence de son action, comme demandé par l'Assemblée générale à l'issue de son examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement, et pouvoir réaliser efficacement ses programmes.

¹ Classification du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

² Chiffres du PAM au 31 octobre 2008; chiffres du Service de suivi financier du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au 11 novembre 2008.

Partie 2

Financement et ressources

Financement et ressources

9. En 2008, les catastrophes naturelles, les conflits et la flambée des prix des produits alimentaires ont considérablement accru le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. En début d'année, la valeur des programmes approuvés du PAM représentait 3,1 milliards de dollars; fin septembre, elle avait atteint 5,7 milliards de dollars.

10. Au 30 septembre 2008, les contributions au PAM représentaient le chiffre record de 4,0 milliards de dollars, y compris les contributions versées à la suite de l'appel lancé en mars en vue de mobiliser les 755 millions de dollars requis pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. Les 81 donateurs publics qui ont versé des contributions pour les opérations du PAM comprennent de nouveaux donateurs comme le Burkina Faso, la Guinée, l'Iraq, le Mali et le Mexique³. Les 10 plus gros donateurs ont continué de fournir 84 % des ressources mises à la disposition du PAM.

11. Les contributions reçues par le PAM par l'entremise de mécanismes de financement commun et d'autres organismes des Nations Unies se sont chiffrées au total à 177 millions de dollars, représentant ainsi, par ordre d'importance, la cinquième source de recettes du Programme, dont 90 % sont venus de mécanismes de financement humanitaires comme le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et les fonds communs pour les interventions humanitaires au Soudan et en République démocratique du Congo.

12. Les mécanismes de financement commun ont été utiles pour le PAM dans certaines situations en aidant à harmoniser les interventions, en élargissant la couverture des besoins par secteur et en améliorant la coordination, l'établissement d'un ordre de priorités et la programmation conjointe au niveau du terrain.

13. L'expérience acquise par le PAM confirme l'utilité d'évaluations comme les évaluations biennales du CERF. Les contributions versées au CERF paraissent moins prévisibles que les contributions directes des donateurs et entraînent pour les organisations des coûts de transaction accrus dus notamment à la longueur des procédures d'approbation et aux rapports spéciaux qui doivent être présentés. Il est difficile de dire dans quelle mesure le financement conjoint a constitué une source de recettes additionnelles pour le PAM ou bien est simplement venu se substituer aux contributions directes des donateurs.

Mobilisation de fonds auprès du secteur privé

14. Au 30 septembre 2008, les fonds mobilisés auprès du secteur privé avaient atteint 116 millions de dollars, dont 67 millions de dollars provenant de la Fondation Bill et Melinda Gates à l'appui de l'initiative « Achats au service du progrès » et 1,4 million de dollars de contributions en ligne. La Fondation Bill et Melinda Gates

³ Les donateurs ayant versé des contributions au PAM avant 2002 et à nouveau en 2008 sont considérés comme de nouveaux donateurs.

a également appuyé les programmes de santé maternelle et infantile entrepris par le PAM au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger à la suite de la crise provoquée par la hausse des prix des produits alimentaires.

15. En février, le Conseil a approuvé une stratégie visant à élargir et à diversifier les partenariats et la mobilisation de fonds auprès du secteur privé, y compris au moyen d'un effort auprès des sociétés, des fondations et des particuliers. La société de télécommunications Vodafone et la Fondation pour les Nations Unies ont signé avec le PAM un contrat de trois ans visant à renforcer les capacités du Programme en matière de télécommunications. En outre, la société TNT a reconduit son partenariat pour une nouvelle période de cinq ans, en décidant de mettre un accent plus marqué sur les interventions en cas d'urgence.

16. Le secteur privé a, de plus en plus, aidé le PAM à améliorer son assortiment alimentaire en menant des recherches sur de nouveaux produits et en lançant une action de sensibilisation à l'importance que revêtent des aliments nutritifs pour les groupes vulnérables. La société DSM⁴, spécialisée dans les micronutriments, et le PAM ont été en 2008 les lauréats du Prix Brightness, décerné par l'International Conference on Ion Sources pour rendre hommage à l'innovation dans les domaines de la physique et de la technologie des sources d'ions.

17. La société Unilever a continué d'appuyer les programmes d'alimentation scolaire du PAM au moyen de contributions en espèces et d'une assistance technique pour la réalisation de campagnes d'éducation dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de la nutrition. Enfin, la société YUM! Brands a organisé sa deuxième campagne de lutte contre la faim dans le monde afin de susciter une prise de conscience accrue du problème de la faim et a fourni des contributions en espèces pour appuyer les opérations du PAM.

Partie 3

Application des mesures de réforme de l'Organisation des Nations Unies

Harmonisation des programmes

18. En 2007, l'Examen triennal d'ensemble par l'Assemblée générale des activités opérationnelles de développement a donné un élan nouveau à l'appui apporté par le PAM à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment en s'attachant à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités au niveau du terrain. En septembre, le Conseil des politiques du PAM a approuvé un document interne qui définit les lignes directrices à suivre en matière de réforme de l'Organisation des Nations Unies et d'harmonisation de la programmation du développement au niveau du pays et qui prévoit la création d'un mécanisme visant à améliorer la cohérence des activités aux niveaux des organismes des Nations Unies et des pays, y compris dans les pays où est entreprise à titre pilote l'initiative « Unis dans l'action ».

19. Le PAM a coprésidé le Groupe de travail du GNUD sur la programmation, qui a amélioré les lignes directrices à suivre pour l'élaboration des bilans communs de

⁴ Cette société s'appelait initialement Dutch State Mines et est actuellement la Life Sciences and Materials Sciences Company, qui est la société mère de DSM Nutritional Products.

pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) en mettant l'accent sur l'établissement de liens plus étroits avec les priorités reflétées dans les plans nationaux afin de faire en sorte que l'exécution des programmes se trouve facilitée par le rapprochement des activités de développement et des activités transitionnelles dans des domaines comme l'atténuation des risques de catastrophes, le renforcement des capacités et l'assistance aux pays en situation postconflictuelle. Il a été entrepris d'élaborer des documents opérationnels communs pour appuyer la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » au plan national.

20. Les programmes de pays, projets de développement et interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) du PAM ont été intégrés aux bilans communs de pays et aux PNUAD, ce qui n'est normalement pas le cas des opérations d'urgence en raison de leur courte durée et de leur caractère imprévisible. Les PNUAD identifient les besoins et les stratégies en matière d'aide alimentaire et constituent ainsi la base des activités du PAM tout en reflétant les stratégies nationales et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

21. Les avantages comparatifs que présente le PAM dans le cadre de ce processus sont liés : i) à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant à atténuer la faim et l'insécurité alimentaire; ii) à la collecte de données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires, par exemple au moyen de ses activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), en vue de l'élaboration des PNUAD; iii) à l'expérience qu'il a acquise des méthodes d'alerte rapide, de la préparation des interventions en cas d'urgence et des évaluations des besoins; iv) à l'expérience qu'a le PAM de la conception et de la mise en place de filets de protection sociale reposant sur une aide alimentaire pour protéger les pauvres et les autres groupes vulnérables; et v) à son expérience de la situation qui prévaut au niveau des pays.

22. Le PAM est conscient que les stratégies de transfert des responsabilités sont un élément indissociable de toute bonne programmation. De telles stratégies doivent être intégrées à tous les descriptifs de programme du PAM et font partie intégrante des processus d'élaboration des DSRP, des bilans communs de pays et des PNUAD. Elles décrivent comment le PAM envisage de mettre progressivement fin à une intervention ou de passer à des programmes à plus longue échéance et ont pour but d'aider les bureaux de pays du PAM à planifier la stratégie à suivre avec les gouvernements, les communautés et les partenaires. Les stratégies de transfert des responsabilités replacent les activités du PAM dans un contexte à long terme et dans la perspective de renforcer les capacités du gouvernement et de gérer les risques.

Initiative « Unis dans l'action »

23. Le PAM appuie la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » dans les cinq pays pilotes où il a des bureaux, à savoir le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.

24. Au Mozambique, le PAM appuie cette initiative depuis deux ans et participe à 6 des 11 programmes conjoints. En République-Unie de Tanzanie, il participe à six des sept programmes conjoints et à deux initiatives conjointes concernant la gestion du changement et la communication; le Gouvernement dirige nombre des programmes conjoints, ce qui a renforcé le sentiment d'appropriation nationale, et le PAM a aidé le Gouvernement à élaborer des lignes directrices concernant la nutrition dans le cadre des programmes d'aide aux personnes vivant avec le

VIH/sida. Au Pakistan, le PAM participe aux cinq groupes de travail thématiques – chargés de la santé, de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, du VIH/sida et de la gestion des risques de catastrophes – et chacun d'eux a formulé un programme conjoint. Le PAM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont coprésidents du Groupe thématique chargé de la gestion des risques de catastrophe. Le « Programme unique » entrepris au Rwanda est identique au PNUAD et comporte cinq domaines thématiques auxquels participe le PAM, lequel est coprésident avec l'UNICEF du Groupe thématique chargé de l'éducation et coprésident avec la FAO du Groupe thématique chargé de la croissance durable et de la protection sociale.

25. Au Cap-Vert, le Gouvernement a signé avec l'Organisation des Nations Unies, le 1^{er} juillet 2008, un descriptif de « Programme unique » visant à faire face aux incidences de la sortie du Cap-Vert de la catégorie des pays les moins avancés, en particulier dans le contexte de la réalisation par le pays des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Les programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM sont intégrés au nouveau cadre budgétaire et leur responsabilité doit être transférée au Gouvernement. Le PAM a appuyé l'analyse du bilan réalisée à la fin de 2007 ainsi que des études de « l'évaluabilité » des initiatives pilotes réalisées par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE) en 2008. Les conclusions retirées ont notamment été les suivantes : i) le Gouvernement doit assumer un rôle de direction et faire preuve d'une implication accrue dans le contexte du « Programme unique », et les priorités du système des Nations Unies doivent être mieux alignées sur les priorités nationales de développement; ii) les organismes des Nations Unies doivent renforcer la programmation conjointe; et iii) les organismes des Nations Unies doivent avancer sur la voie de la mise en œuvre d'un système caractérisé par un « Programme unique », un « Budget unique » et un « Responsable unique » et parvenir à un accord sur la répartition des tâches entre eux. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette initiative ont été notamment : i) le manque de prévisibilité du financement et le fait que les ressources sont parfois fournies tardivement; ii) le manque d'harmonisation et de simplification des pratiques suivies par les organismes des Nations Unies; et iii) les coûts élevés de transaction auxquels sont confrontées les institutions, en particulier en matière de rapports.

26. Au Malawi, l'Organisation des Nations Unies a élaboré un ambitieux plan stratégique pour la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » pendant la période 2008-2011, qui est aligné sur les priorités de développement reflétées dans les OMD et qui établit un Programme unique pour les 12 institutions des Nations Unies qui opèrent dans le pays. Le GNUE a décidé que le Malawi serait l'un des pays où le système des Nations Unies s'attacherait à améliorer encore plus la cohérence de son action. Le Malawi a également établi le « Fonds unique » et a reçu une contribution d'un donateur. Le PAM participe avec le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale, à un programme conjoint intitulé « Appui au renforcement du système national de suivi et d'évaluation au Malawi ».

Programmes conjoints

27. En 2008, le PAM a continué de participer à 84 programmes conjoints dans 31 pays, dont 33 dans les 4 pays où est mise en œuvre à titre pilote l'initiative « Unis dans l'action ». Les principaux domaines de coopération visés par ces programmes conjoints ont été l'éducation, la santé et la nutrition, le VIH/sida, la sécurité alimentaire, la gestion des catastrophes, le renforcement des capacités et l'environnement.

Éducation

28. Le PAM, la FAO, le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF ont entrepris deux programmes conjoints au Burkina Faso, axés sur la fourniture de l'enveloppe minimum de services essentiels, qui ont pour but d'améliorer l'accès à l'école dans les régions rurales et d'améliorer la qualité de l'éducation. Au Bhoutan, le PAM a collaboré avec le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) à des programmes conjoints concernant la sécurité humaine, l'approvisionnement en eau et l'hygiène dans les écoles. Au Pakistan, le PAM s'emploie, conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF et le HCR, à développer l'éducation au niveau des écoles maternelles et des écoles élémentaires, en particulier pour les filles, et participe avec le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF à des projets tendant à renforcer le système d'éducation. Enfin, en association avec l'UNESCO, le PAM s'attache à améliorer l'impact sur l'éducation des programmes d'alimentation scolaire qu'il a entrepris dans le contexte de l'opération d'urgence mise sur pied pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires.

Santé et nutrition

29. Au Guatemala, le PAM a œuvré avec l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, la FAO et les VNU à la réduction de la malnutrition chronique chez les enfants âgés de moins de 36 mois et les femmes enceintes. Au Rwanda, le PAM collabore avec l'OMS et l'UNICEF à la réalisation d'un programme conjoint tendant à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience du système de santé et travaille avec l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP dans les domaines des soins de santé, de la nutrition et de l'hygiène.

VIH/sida

30. Au Kenya, le PAM, ONUSIDA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le FNUAP ont entrepris de créer des points d'accueil sanitaire dans le Corridor septentrional. Au Bénin, le PAM a, avec le concours de l'UNICEF, prêté assistance aux personnes vivant avec le sida.

Sécurité alimentaire

31. Au Libéria, le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), l'OMS et la Banque mondiale coopèrent dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En Zambie, le PAM, la FAO, l'UNICEF et la Banque mondiale coopèrent à l'initiative visant à atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires.

Gestion des catastrophes

32. En Colombie, le PAM mène une action humanitaire tendant à atténuer les ravages causés par les mines terrestres en collaboration avec l'OIM, le PNUD, le FNUAP, le HCR et l'UNICEF. À Aceh, en Indonésie, le PAM coopère avec l'OIM, ONUSIDA, le PNUD, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF et l'OMS à un programme d'encouragement de l'épargne pour renforcer la résilience des populations aux crises.

Renforcement des capacités

33. Au Bhoutan, le PAM, le FNUAP et le PNUD ont mis à jour le Système d'information géographique (SIG) afin de faciliter la planification et de mieux localiser les centres de prestations des services et ont établi des profils socioéconomiques et des cartes de la pauvreté. En Inde, le PAM a collaboré avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) à la réalisation d'activités de promotion de moyens de subsistance.

Environnement

34. Au Mozambique, le PAM participe avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ONU-Habitat, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à différentes activités visant à intégrer les considérations environnementales à la planification nationale et à faciliter l'adaptation aux changements climatiques. Au Cap-Vert, le PAM a coopéré avec la FAO, l'UNOPS, le PNUE, le FNUAP, l'UNICEF, l'ONUDI et l'OMS dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et de la prévention des catastrophes.

35. En Mauritanie, les programmes conjoints ont été axés sur la promotion de l'égalité entre les sexes, le développement durable, la réalisation des OMD et les communications. Par ailleurs, le PAM, la FAO, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS ont décidé d'établir un centre d'information et de documentation des Nations Unies.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et approches sectorielles

36. Au Rwanda, le PAM a signé avec le Gouvernement et ses partenaires de développement un mémorandum d'accord concernant l'application d'une approche sectorielle dans le secteur de la santé. Conformément à la politique d'aide au Rwanda et à la Déclaration de Paris, les partenaires se sont engagés à utiliser les systèmes de décaissement et de rapports financiers du Gouvernement. Lorsque le financement ne sera pas dispensé par l'entremise du Ministère de la santé, les partenaires fourniront des informations sur le coût et l'état d'avancement des projets menés dans le secteur de la santé.

Services communs

37. L'expérience acquise dans les pays où est menée l'initiative « Unis dans l'action » a encouragé l'Organisation des Nations Unies à analyser les activités communes qui pourraient être rationalisées. Le PAM préside l'Équipe unique chargée des TIC qui fournit l'appui dont ont besoin les pays en question en matière

de formulation des politiques ainsi que dans le domaine opérationnel. Le « Réseau unique » lancé au Mozambique en août 2008 est un exemple de gains d'efficacité : le PAM administre un réseau de télécommunications des Nations Unies qui relie les 20 organismes du système opérant dans le pays; son standard automatique privé, ses petites stations terrestres et la possibilité qu'offre ce système de constituer des bases de données communes et d'utiliser des listes de postage devraient permettre de réaliser des économies qui pourront être répercutées sur le coût des programmes. Le même processus est en cours en République-Unie de Tanzanie, et le Rwanda envisage une initiative semblable.

38. Le PAM préside actuellement le réseau de passation des marchés du Comité de haut niveau sur la gestion. L'harmonisation des procédures de passation des marchés est au nombre des questions qui retiennent le plus l'attention du Comité. Le réseau coopère avec le réseau financier du Comité afin d'élaborer des règles de gestion financière communes qui permettent aux institutions de passer des marchés conjoints et les uns pour les autres. Il sera élaboré des procédures afin d'aider les bureaux des pays où est menée l'initiative « Unis dans l'action » à planifier et à passer des marchés conjoints. Une note sur les achats responsables est sur le point d'être publiée et des cours de formation seront offerts en janvier 2009 aux membres du personnel du Siège qui s'occupent de la passation des marchés.

39. En République-Unie de Tanzanie, il a été entrepris une étude des procédures actuellement suivies par les organismes des Nations Unies afin de mettre au point un système commun de passation des marchés de services et d'articles non alimentaires pour tous les organismes des Nations Unies. La rationalisation de certains services communs exige cependant une intervention du Siège car les systèmes de gestion des ressources financières et humaines ne sont pas toujours compatibles, ce qui peut susciter des difficultés sur le plan opérationnel.

40. La conception du réseau de passation des marchés au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies et l'approche suivie dans la pratique quotidienne des achats sont reflétées dans les efforts déployés pour professionnaliser la fonction achats, améliorer la cohérence de l'action des différents organismes et tenir informés les spécialistes des achats du système des Nations Unies et les fournisseurs potentiels par le biais du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org).

Locaux communs

41. Pendant les deux ans que le PAM a assumé la présidence de l'Équipe spéciale du GNUM sur les locaux communs, l'on a beaucoup avancé sur la voie de l'élaboration de directives et d'outils techniques à l'intention des bureaux de pays qui entreprennent des projets de locaux communs. Le PAM a fait valoir devant le Comité de haut niveau sur la gestion qu'il était de plus en plus difficile de financer de tels projets, les coûts de construction ayant augmenté à la suite de l'accroissement de la demande dans les pays émergents et, dans les grandes villes, le marché de l'immobilier n'ayant cessé de se renchérir, outre la difficulté à trouver des locaux appropriés. Depuis l'attentat à l'explosif contre les bureaux des Nations Unies à Alger, la sécurité des locaux est une question qui retient de plus en plus l'attention. La collaboration entre l'Équipe spéciale sur les locaux communs et les services de sécurité des différents organismes s'est resserrée, et les outils élaborés sous la direction du PAM, comme les analyses des

coûts et des avantages, l'élaboration de certifications standard et les listes de contrôle des projets, sont utilisés pour évaluer les mesures pouvant être adoptées pour garantir la sécurité des locaux.

42. En 2008, le PAM s'est engagé à faire partie de la Maison des Nations Unies dans la Fédération de Russie. Au Bhoutan, il a financé la part lui revenant du coût de la construction d'une Maison des Nations Unies, qui a été retardée par suite des modifications apportées aux codes locaux d'urbanisme et de problèmes administratifs liés à la direction du projet par l'Organisation des Nations Unies.

43. Le PAM encourage une analyse rigoureuse des coûts et des avantages des locaux communs, en particulier du point de vue de la sécurité et de leur adéquation, et appuie l'intégration de considérations environnementales aux projets de locaux communs.

Centre logistique commun des Nations Unies

44. Le Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC), dont le personnel est fourni par le PAM, l'UNICEF et le HCR, a mis au point et administré son site Web ainsi qu'un portail d'information sur la logistique, les douanes, le suivi des fournitures en temps de crise et le SIG/cartographie. De nouveaux outils de gestion informatisés de la logistique ont été lancés en 2008, dont le *Customs Information Guide*, qui contient des renseignements sur la réglementation douanière de 51 pays, et l'*United Nations Spatial Data Infrastructure for Transport*.

45. En 2008, l'Environmental Systems Research Institute a décerné au UNJLC un prix récompensant les efforts qu'il avait déployés pour utiliser le SIG au service des interventions humanitaires. L'antenne du UNJLC au Soudan a poursuivi les activités que lui avait confiées l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines de la fourniture d'articles non alimentaires, des abris temporaires, des canalisations et du SIG/cartographie. Le UNJLC a détaché du personnel pour appuyer les opérations mises sur pied au niveau interorganisations pour faire face aux situations d'urgence en Géorgie, en Haïti, au Mozambique, au Myanmar, en République centrafricaine et au Tchad.

46. Étant donné l'évolution des nouveaux systèmes d'aide humanitaire et l'obligation redditionnelle accrue que suppose l'approche de l'action groupée, les fonctions du UNJLC sont intégrées au Module mondial de la logistique afin de préserver le niveau de compétences requis. Conformément à la recommandation formulée en 2007 à l'issue de l'évaluation du système d'action groupée menée par le Comité permanent interorganisations et comme suite à la demande formulée par les partenaires membres de ce module en avril 2008, la cellule d'appui au Module mondial de la logistique et le UNJLC ont établi un bilan de leurs fonctions en vue de renforcer l'appui logistique fourni en période de crise. Sur la base des domaines de complémentarité identifiés, il a été élaboré une proposition tendant à constituer une équipe qui regrouperait les services centraux de la cellule d'appui et du UNJLC, qui a été approuvée par les parties prenantes en octobre 2008 et qui a été communiquée au Comité permanent interorganisations au moyen d'une note d'information en novembre 2008. Cette nouvelle équipe devrait être opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2009.

Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies

47. En 2008, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) ont affrété 120 aéronefs, soit 20 % de plus qu'en 2007. Ils ont transporté 255 000 passagers d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG) dans 14 pays et ont livré 10 100 tonnes de fret destiné aux opérations d'urgence réalisées dans quatre pays.

48. Les services de transport aérien fournis par le PAM sont concentrés en Somalie, au Soudan et au Tchad. L'opération au Tchad a été étendue au Cameroun en février 2008 pour fournir un appui aux réfugiés tchadiens. Les projets en cours en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont été poursuivis et il a fallu surmonter les difficultés liées à l'insécurité des routes, à la distance et au manque d'opérateurs en mesure de garantir la sécurité des vols. L'opération aérienne en Afghanistan assure des vols de passagers dans le pays même ainsi que de Kaboul à Doubaï. Depuis juin 2008, le PAM assure les seules liaisons aériennes entre le Niger et d'autres capitales africaines.

49. La possibilité d'obtenir rapidement un financement du CERF et les contributions que les donateurs ont apportées directement pour appuyer les transports aériens ont immensément facilité l'organisation d'opérations d'urgence et l'appui fourni aux activités humanitaires. Le Corps commun d'inspection (CCI) a recommandé qu'un financement plus prévisible soit mis à la disposition des services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies pour leur permettre de mener à bien des opérations à long terme.

50. Plusieurs améliorations ont été apportées aux méthodes de gestion des services de transports aériens assurés par le PAM, et il a en particulier été affecté des spécialistes qualifiés de l'aviation au sein des équipes chargées des opérations du PAM sur le terrain, comme recommandé récemment par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La formation dispensée en collaboration avec la société TNT aux spécialistes des transports aériens affectés par le PAM aux bureaux de pays ainsi qu'aux membres du personnel des autorités responsables de l'aviation civile et des différentes ONG a contribué à renforcer les capacités dans les pays où le PAM assure des services de transports aériens. Le Groupe de la sécurité des transports aériens du PAM a aidé à renforcer les capacités des services africains de l'aviation civile et a appuyé, en collaboration avec l'OACI, des initiatives tendant à améliorer la sécurité des transports aériens.

51. Les services du PAM chargés des transports aériens utilisent leurs propres systèmes de communication radio et de localisation par satellite pour suivre les vols des appareils affrétés et garantir leur sécurité. Un logiciel de régulation des vols a été introduit pour faciliter le contrôle administratif des opérations.

52. La Sous-Division des services aériens (OMLA) s'est associée avec différentes entreprises du secteur pour mener une action de sensibilisation à la sûreté et à la sécurité des services de transports aériens des Nations Unies. En outre, le PAM participe à des recherches sur la mise au point de nouveaux types de dirigeables qui pourraient permettre d'assurer des transports d'une manière plus économique et plus respectueuse de l'environnement.

Système de coordonnateurs résidents/coordonnateurs de l'action humanitaire

53. Le PAM appuie le renforcement du système de coordonnateurs résidents et participe aux groupes de travail sur la gestion et l'obligation redditionnelle. Il a été décidé d'établir une nouvelle définition d'emploi pour les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'action humanitaire afin de susciter des candidatures de fonctionnaires qualifiés pour de tels postes. En 2008, quatre fonctionnaires du PAM ont été nommés coordonnateurs résidents en Algérie, au Cambodge, au Myanmar et au Tadjikistan; le PAM prépare également de nouveaux candidats pour les centres d'évaluation des coordonnateurs résidents.

54. Les discussions du Comité permanent interorganisations concernant le système des coordonnateurs de l'action humanitaire tendent, compte tenu des progrès accomplis dans le contexte du système de coordonnateurs résidents, à favoriser l'inclusion au niveau des pays. Le PAM continue d'appuyer les activités menées au plan interorganisations pour fusionner les fonctions des coordonnateurs de l'action humanitaire et des coordonnateurs résidents et encourage la création d'une fonction distincte pour les coordonnateurs de l'action humanitaire dans des cas comme celui du Myanmar, dont un a été affecté temporairement en attendant l'arrivée du coordonnateur résident, qui fait également fonction de coordonnateur de l'action humanitaire.

Partie 4 Collaboration avec les partenaires

55. Les partenariats établis avec les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods ont facilité l'identification des priorités stratégiques et la fourniture de l'assistance.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

56. En 2007, le PAM s'était associé à l'UNICEF pour réaliser 149 projets dans 72 pays; en 2008, ces deux institutions ont collaboré à des interventions tendant à fournir l'enveloppe de services essentiels dans 49 pays. Le PAM et l'UNICEF ont entrepris en juillet 2008 des projets régionaux conjoints de cartographie pour analyser l'état d'avancement de ces interventions et une conférence de haut niveau est prévue pour 2009. Le PAM a également resserré son partenariat avec l'UNICEF et l'OMS pour mener à bien les programmes de déparasitage des enfants d'âge scolaire, surtout en Afghanistan, où 5,8 millions d'enfants ont bénéficié de ce programme en dépit de l'insécurité qui règne dans le pays et de sa topographie difficile.

57. REACH est l'intitulé d'un partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants qui trouve son origine dans l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants et qui, initialement axé sur un effort de sensibilisation et de mobilisation au plan mondial, a été réorienté vers les opérations menées au niveau des pays. Son objectif demeure inchangé : réduire la proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale d'ici à 2015, comme prévu par l'OMD 1. En octobre 2008, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM se sont engagés à appuyer des activités concertées visant à éliminer la dénutrition chez les enfants, et il a été créé une équipe interorganisations, intégrée aux services du Siège du PAM, à Rome, pour

appuyer la coordination des partenaires REACH; cette équipe, qui comprend des fonctionnaires du PAM, de l'UNICEF, de l'OMS, de la FAO et d'ONG, collabore avec différents partenaires de la société civile et la Banque mondiale.

58. En 2008, le partenariat REACH : i) a affiné ses interventions à la lumière des informations nouvellement acquises; ii) a élaboré des méthodes pour fournir un appui aux pays dans les domaines de l'analyse des moyens d'intervention ainsi que du calcul des coûts et de la planification des interventions et de l'établissement d'un ordre de priorités; iii) a lancé des projets pilotes en Mauritanie et en République démocratique populaire lao pour démontrer qu'il est possible de produire un impact immédiat sur la dénutrition; iv) a élaboré sur la base des enseignements tirés de l'expérience des procédures visant à élargir l'ampleur des interventions; v) a mis au point une méthode permettant aux pays d'échanger des informations sur les activités ayant le mieux réussi à réduire la dénutrition et à les reproduire; et vi) a convoqué des réunions des partenaires pour coordonner les activités menées dans le domaine de la nutrition.

Coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome

59. En 2007, le PAM et la FAO ont collaboré à la réalisation de 105 projets dans 61 pays, et le PAM et le FIDA à l'exécution de 17 projets dans 14 pays.

60. À la suite de la décision adoptée par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire de 2007 (2007/EB.2/33), par laquelle il « a prié le Secrétariat du PAM, une fois achevé le processus de planification stratégique, de mener des consultations avec les autres organisations ayant leur siège à Rome en vue de l'élaboration d'un document conjoint sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels établis aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif », le Plan stratégique du PAM pour 2008-2011 fait de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome l'un des piliers de l'approche que le PAM entend suivre en matière de partenariat. Celles-ci travaillent actuellement à l'élaboration d'un document conjoint identifiant les mesures qui pourraient être adoptées pour faire face aux problèmes du moment, comme la hausse des prix des produits alimentaires et les changements climatiques; ce document conjoint doit être présenté aux organes directeurs de ces institutions en 2009.

61. Les institutions ayant leur siège à Rome ont continué d'appuyer les activités des groupes thématiques sur la sécurité alimentaire, qui constituent des éléments importants de l'action menée au plan national pour combattre l'insécurité alimentaire, et ont continué d'y participer. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général de l'ONU et le Cadre d'action global ont souligné la nécessité de resserrer la coordination entre les parties prenantes, et les institutions basées à Rome se sont employées activement à promouvoir l'approche de renforcement parallèle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

62. Des missions conjointes des institutions ayant leur siège à Rome, de la Banque mondiale et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ont identifié les programmes à mettre en œuvre pour faire face aux crises alimentaires surgies au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Haïti, au Lesotho, au Libéria, à Madagascar, en Mauritanie, au Mozambique, au Népal, au Niger, au Sénégal, en Sierra Leone et en Zambie. Dix-

neuf pays ont participé au séminaire organisé par l'Union africaine (UA) et le NEPAD sur le thème « L'accélération des investissements face à la hausse des prix des produits alimentaires et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire », dans le contexte duquel le PAM a fourni un appui thématique concernant la gestion des catastrophes, les filets de protection sociale, la nutrition et la création d'activités génératrices de revenus en vue de faciliter l'accès à l'alimentation.

63. Le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique créé par le Secrétaire général de l'ONU, auquel participent les institutions ayant leur siège à Rome, est parvenu à la conclusion que le PAM devait être l'une des principales institutions chargées de mettre en œuvre sa recommandation tendant à ce que les programmes d'alimentation scolaire ou les programmes d'enrichissement des aliments en micronutriments soient considérablement renforcés. Le Groupe a approuvé un plan stratégique pour la promotion de l'agriculture et le renforcement de la sécurité alimentaire et, à la suite des démarches des institutions basées à Rome, a demandé aux gouvernements d'appuyer le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, qui constitue un cadre pour l'élaboration de stratégies nationales de promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

64. Les institutions ayant leur siège à Rome envisagent de s'associer pour améliorer les mécanismes de réduction des risques de catastrophes et améliorer ainsi la résilience des populations vulnérables dans les pays à haut risque et à faible capacité qui sont exposés aux catastrophes naturelles.

65. Le PAM et le FIDA ont collaboré à la mise au point d'un système de gestion des risques météorologiques afin d'atténuer la vulnérabilité des populations rurales pauvres aux vicissitudes extrêmes du temps. Reconnaisant l'expérience acquise par le PAM en matière de transfert des risques liés au mauvais temps, le Gouvernement chinois a demandé au PAM et au FIDA de l'aider à mettre au point des mécanismes pilotes de gestion des risques de sécheresse et d'inondation afin de protéger les petits agriculteurs vulnérables.

66. En 2008, le PAM et la FAO ont entrepris des missions conjointes d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Bangladesh, en Éthiopie, au Myanmar, en Ouganda, en République populaire démocratique de Corée, au Sud-Soudan, au Swaziland et au Zimbabwe. Le principal constat a été que les prix élevés des produits alimentaires et des carburants avaient aggravé la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En outre, en Éthiopie, en République populaire démocratique de Corée et au Zimbabwe, la récolte avait été mauvaise, ce qui avait intensifié une insécurité alimentaire déjà considérable. Au Bangladesh, des conditions météorologiques favorables et la hausse des prix des produits alimentaires se sont traduites par une augmentation de la production, les cultivateurs mettant en culture des superficies accrues et utilisant davantage d'intrants.

67. Le PAM a réalisé 20 évaluations de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et s'emploie actuellement à régler les difficultés que suppose l'évaluation de cet impact sur les ménages. Les résultats de ces évaluations seront intégrés aux plans d'exécution du PAM et de ses partenaires.

68. À la soixante-troisième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le PAM a lancé l'initiative « Achats au service du progrès », avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fondation Howard G. Buffett et

du Gouvernement belge. Cette initiative, qui a pour but d'aider les agriculteurs pauvres des pays en développement à pouvoir compter sur des marchés fiables sur lesquels vendre l'excédent de leur production à des prix rémunérateurs, contribuant ainsi à consolider les fragiles économies locales, fera date. Elle doit être mise en œuvre à titre pilote dans 21 pays au cours des cinq prochaines années. La Banque mondiale a promis son appui au niveau des pays. Des évaluations ont été réalisées dans la plupart des pays où elle doit être appliquée et des préparatifs sont en cours pour commencer à acheter des produits dès la prochaine campagne. Le Mozambique a d'ores et déjà passé son premier marché, qui porte sur l'achat de 250 tonnes de niébé à la coopérative IKURU, à laquelle participent 9 500 petits agriculteurs.

69. En juin 2008, les institutions ayant leur siège à Rome ont signé avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) un mémorandum d'accord visant à accroître la production alimentaire et à renforcer la sécurité alimentaire et à élever les revenus ruraux, en particulier dans le cadre de l'initiative « Achats au service du progrès » en créant des possibilités nouvelles pour les petits exploitants. L'Alliance et les institutions basées à Rome concentreront leurs efforts, dans un premier temps, sur le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

70. Le PAM est coparrain d'ONUSIDA depuis cinq ans. En 2007, il a réalisé en collaboration avec lui 40 projets dans 28 pays. En 2008, le rôle de premier plan dévolu au PAM en matière d'appui alimentaire et nutritionnel conformément à la répartition des tâches convenue a consisté notamment à renforcer l'action nationale en menant une action de sensibilisation et en fournissant des avis et un soutien techniques, assistance qui est devenue plus urgente que jamais, la hausse des prix alimentaires compromettant la sécurité alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle des groupes vulnérables.

71. Le PAM appuie les programmes de prévention du VIH, de traitement et de soins aux séropositifs dans 20 des 25 pays où la prévalence de l'infection est la plus forte, et 1,8 million de personnes ont bénéficié de son assistance. Il réalise des programmes de lutte contre le VIH ou la tuberculose dans 50 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et six nouveaux fonctionnaires ont été recrutés pour améliorer l'exécution et l'efficacité des programmes des bureaux régionaux. À la fin de 2007, 38 plans nationaux de lutte contre le VIH comportaient des composantes concernant l'alimentation et la nutrition, contre 32 seulement en 2005. Le nombre de partenaires ayant incorporé de telles composantes à leurs propres programmes est passé de 440 en 2005 à 546 en 2007. En Afrique australe, neuf pays, contre deux seulement en 2005, ont reçu un appui technique du PAM.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

72. En 2007, le PAM et le HCR ont travaillé à la réalisation de 63 projets dans 41 pays. En 2008, ils ont continué de mettre en œuvre leur programme de travail annuel conjoint en mettant l'accent sur les activités opérationnelles, les ressources et la mobilisation de fonds, le partage de l'information et la communication, ainsi que la

sensibilisation. Cette collaboration est complétée par les plans d'action conjoints réalisés au plan national.

73. En 2008, des missions d'évaluation conjointes ont été organisées au Bangladesh, au Burundi, en Iran, en Namibie, au Népal, en République islamique d'Iran et au Tchad. Ces missions ont été unanimes à constater que la mobilité limitée des réfugiés, les possibilités d'emploi réduites qui s'offrent à eux et le fait qu'ils n'ont guère accès à la terre ont pour effet d'aggraver leur vulnérabilité.

74. Le PAM et le HCR ont révisé les Directives relatives aux évaluations conjointes publiées en 2004 pour mettre à jour les méthodes de mesure de la sécurité alimentaire et les sections concernant la sécurité du personnel, les personnes déplacées dans leur propre pays et les réfugiés vivant en milieu urbain.

Organisation mondiale de la Santé

75. En 2007, le PAM et l'OMS ont œuvré ensemble à la réalisation de 68 projets dans 41 pays; ils ont collaboré notamment dans le domaine logistique afin de tirer le meilleur parti possible des capacités dont dispose le PAM dans le contexte des opérations humanitaires. Des trousseaux sanitaires d'urgence de l'OMS ont été expédiés des Entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies établis avec le soutien du PAM au Bangladesh, en Iraq, à Madagascar, au Mozambique, en Ouganda, au Pérou, en République populaire démocratique de Corée, en Somalie, à Sri Lanka, au Soudan, au Tchad, en territoire palestinien occupé et au Togo. Le PAM et l'OMS ont dispensé une formation conjointe dans les domaines de la santé publique et de la logistique, et le PAM finance deux postes de spécialistes de la logistique de l'OMS.

76. L'OMS et le PAM coopèrent dans les domaines de l'ACV et des évaluations de la situation sanitaire dans 25 pays où l'OMS s'emploie à mettre au point des outils et des indicateurs de suivi de la situation sanitaire et de la vulnérabilité.

Banque mondiale

77. En 2007, le PAM a collaboré avec la Banque mondiale à 18 projets réalisés dans 14 pays, essentiellement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. La Banque mondiale et les institutions ayant leur siège à Rome ont formulé des recommandations touchant les mesures à adopter pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur la pauvreté et sur la faim, notamment en encourageant les gouvernements à ne pas imposer de restrictions aux mouvements transfrontières d'assistance. Au niveau des pays, le PAM s'est associé à la Banque mondiale pour mettre en œuvre le programme de 1,2 milliard de dollars qu'elle a élaboré pour atténuer les effets de la crise alimentaire mondiale; une partie de ces fonds a été mise à la disposition du PAM, directement en Guinée-Bissau, au Libéria et en République centrafricaine, et par l'entremise du gouvernement au Burundi et au Népal. Un élément essentiel de ces interventions a été l'utilisation de programmes d'alimentation scolaire comme filets de protection sociale. L'accroissement envisagé des investissements annuels de la Banque mondiale dans l'agriculture, dont le montant doit passer de 4 milliards à 6 milliards de dollars, a été aligné sur ces interventions et se traduira par un resserrement du partenariat entre les deux institutions dans les efforts qu'elles déploient pour faciliter la transition des

secours vers le redressement dans le secteur de l'agriculture, partenariat qui sera complété par leur collaboration continue dans les domaines de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles, du VIH/sida, de l'analyse des marchés, de l'analyse de la vulnérabilité et de l'atténuation des risques des catastrophes. Le PAM et la Banque mondiale ont collaboré en septembre 2008 à l'évaluation conjointe des besoins en Géorgie et, en Éthiopie, se sont attachés ensemble à améliorer l'indice de mesure de la sécheresse et à mettre en place un cadre de gestion des risques qui pèsent sur les moyens de subsistance. En 2008, la Banque mondiale a engagé pour 25 millions de dollars de financement conditionnel et la création par la Banque mondiale du Fonds d'investissement climatique a créé des possibilités nouvelles.

78. Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, il a été plus difficile pour le PAM de mobiliser des ressources utilisables de façon souple pour faire face aux besoins changeants. La Banque mondiale et le PAM ont constitué une équipe spéciale conjointe chargée d'étudier la possibilité d'utiliser des outils techniques de la Banque mondiale comme la gestion des risques financiers afin de remédier aux difficultés rencontrées. Un plan d'action devrait pouvoir être soumis au Conseil pour discussion en 2009.

Organisation météorologique mondiale

79. Une initiative de la Banque mondiale, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de la FAO et du PAM vise à améliorer les mécanismes de suivi de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques. La mission pilote qui s'est rendue au Bangladesh en décembre pour étudier l'infrastructure hydrométéorologique et évaluer les besoins institutionnels a constitué une innovation qui pourrait être répétée d'autres pays.

Organisations non gouvernementales

80. En 2007, le PAM s'est associé à 2 815 ONG – 230 internationales et 2 585 locales – pour mettre en œuvre 192 projets dans 69 pays. Les ONG associées au Programme ont distribué 1,9 million de tonnes de produits alimentaires, soit 54 % – chiffre record – de l'aide alimentaire fournie par le PAM dans le monde entier.

81. En mars 2008, la Directrice exécutive a organisé une consultation avec huit ONG associées, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au sujet des interventions qui pourraient être mises sur pied conjointement pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires. Une réunion technique a été organisée avec neuf ONG au mois de juin pour discuter des mesures que le PAM pourrait prendre à cette fin dans des domaines comme les programmes de transferts en espèces et de bons d'alimentation, la programmation en milieu urbain, la protection sociale, le resserrement de la collaboration, le Plan stratégique du PAM, les achats au service du progrès, la nutrition et l'alimentation scolaire.

Partie 5

Suivi de conférences internationales

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Bali)

82. Lors d'une déclaration prononcée à l'occasion du débat de haut niveau qui a eu lieu à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bali en décembre 2007, le PAM a mis l'accent sur les conséquences humanitaires des changements climatiques et a eu des entretiens avec des ministres des pays bénéficiant de son assistance et d'autres parties prenantes. Le PAM a organisé une manifestation parallèle concernant les changements climatiques et la faim, et a participé à une autre de ces manifestations parallèles organisées conjointement par les institutions ayant leur siège à Rome.

Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : les défis du changement climatique et des bioénergies (Rome)

83. Cette conférence, qui a eu lieu à Rome en juin, a été organisée par les institutions basées à Rome et Bioversity International et a rassemblé les représentants de 181 pays et 40 chefs d'État ou de gouvernement. Dans leur déclaration finale, les participants ont demandé à la communauté internationale d'accroître son appui aux programmes de protection sociale afin d'atténuer la faim et la malnutrition.

Troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement (Accra)

84. Cette réunion, tenue à Accra en septembre, faisait suite à celles qui avaient eu lieu à Rome en 2003 et à Paris en 2005. La Directrice exécutive a participé à ce forum, à l'occasion duquel l'attention a été appelée sur la crise alimentaire mondiale et la nécessité pour la communauté internationale de renouveler son engagement d'aider à satisfaire les besoins identifiés. Le Programme d'action d'Accra adopté par les gouvernements lors de cette réunion a été pour eux une occasion de réaffirmer leur volonté de promouvoir le développement. Le Programme d'action souligne que de nouveaux défis mondiaux, comme la hausse des prix des produits alimentaires et les changements climatiques, risquent de réduire à néant les progrès accomplis sur la voie d'une réduction de la pauvreté.

Conférence internationale sur le financement du développement (Doha)

85. Les États Membres et les institutions internationales ont réaffirmé leur engagement de s'attaquer aux défis naissants et de réaliser les objectifs de développement. Les institutions ayant leur siège à Rome ont organisé une manifestation parallèle conjointe pour appeler l'attention sur les causes profondes de la crise alimentaire actuelle, telles qu'elles sont identifiées dans le Cadre d'action global, et les mesures à adopter pour renforcer la sécurité alimentaire dans le monde.

Partie 6

Autres questions découlant de l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement

Transition des secours vers le développement

86. Le PAM a continué de participer aux travaux des instances interorganisations qui s'occupent des questions liées à la transition, et en particulier : i) du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur le redressement accéléré; ii) du Groupe de travail conjoint GNUM/Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les problèmes de transition; iii) de l'atelier sur la transition dans les pays sortant d'une crise ou d'un conflit, tenu au Caire en mars 2008; et iv) du Forum sur les politiques de redressement accéléré tenu à Copenhague. Le PAM a également pris part aux discussions concernant la direction, le fonctionnement et l'impact des groupes interorganisations.

87. Le PAM continuera de collaborer avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix dans le cadre des opérations interorganisations menées en Sierra Leone et attend qu'un financement soit approuvé par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le PAM a pris part à l'initiative entreprise sous la direction du Royaume-Uni pour mettre sur pied un Fonds pour le redressement accéléré. Il a élaboré des lignes directrices concernant le ciblage en période de crise et continuera d'appuyer les travaux menés par les bureaux de pays pour élaborer des plans et des programmes tendant à faciliter la transition, le redressement et le transfert des responsabilités.

88. Le PAM continuera d'analyser l'expérience qu'il a tirée récemment des opérations menées dans les pays en transition en vue d'actualiser sa stratégie dans ce domaine, particulièrement pour ce qui est de l'alignement sur les priorités nationales et de l'appui du système des Nations Unies. Il ressort des conclusions préliminaires de cet examen que l'impact du soutien apporté par le PAM aux pays en transition ne s'est pas limité à une assistance alimentaire directe en ce sens que ses activités ont contribué à produire des « dividendes de la paix », à préserver les moyens de subsistance grâce à la mise en place de filets de protection sociale, à promouvoir un vaste effort de relèvement de l'infrastructure, à soutenir les achats de produits alimentaires, à améliorer le fonctionnement des marchés locaux et à renforcer la protection de la population civile.

Renforcement des capacités

89. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le PAM réalise en collaboration avec les gouvernements deux projets régionaux de renforcement des capacités. L'initiative intitulée « Vers l'élimination de la dénutrition chez les enfants d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à 2015 », appuyée par 16 conférences régionales, a suscité une prise de conscience accrue du problème, en particulier parmi les décideurs. Lors de la Conférence ministérielle organisée par le Gouvernement chilien et le PAM en mai 2008, les représentants de 33 pays ont signé la Déclaration de Santiago, qui a ouvert la voie à la mise en œuvre d'une action coordonnée de plus grande envergure tendant à éliminer la dénutrition chez les enfants dans la région et à établir un mécanisme de coopération Sud-Sud et de

coopération triangulaire, le PAM devant jouer un rôle de premier plan dans le processus de concertation et d'assistance technique. Il ressort d'une nouvelle étude sur le coût de la faim au Pérou qu'en 2005, l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans a représenté l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut et de 34 % des dépenses sociales du pays pendant l'année.

90. L'assistance du PAM a contribué à l'élaboration et au lancement de plans nationaux d'élimination de la dénutrition chronique au Belize, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. Le PAM a dirigé la formulation de plans conjoints des organismes des Nations Unies visant à éradiquer la dénutrition des enfants en Bolivie, en Équateur et au Pérou. Des plans nationaux de prévention et de réduction des carences en micronutriments sont en cours d'élaboration dans plusieurs autres pays, et le Gouvernement panaméen a lancé le sien en 2008. Le PAM appuie ces plans en collaboration avec l'Institut pour l'Amérique centrale et le Panama et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et fournit une assistance technique pour les programmes de supplémentation en micronutriments, notamment grâce à l'enrichissement d'aliments complémentaires. En 2008, il a été lancé sur Internet un site novateur de gestion des connaissances appelé Nutrinet⁵, qui facilite la coopération Sud-Sud dans le domaine de la lutte contre la faim et la dénutrition.

Problématique hommes-femmes

91. L'évaluation que le PAM a faite récemment de sa politique concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007) a confirmé que le Programme a mis en place des bases solides pour l'intégration des femmes aux activités de développement en rehaussant la visibilité et en encourageant l'inclusion des femmes. Conformément aux recommandations issues de cette évaluation, le PAM travaille à l'élaboration d'une nouvelle politique de promotion de l'égalité entre les sexes, qui sera soumise à l'approbation du Conseil en 2009 et qui tend, en exploitant les résultats donnés par les politiques et les stratégies passées, à remédier aux difficultés qui subsistent, notamment en ce qui concerne la protection des femmes lors des distributions de produits alimentaires et les aspects sexospécifiques du VIH/sida. Les mesures qui seront adoptées en priorité tendront également à renforcer les capacités et l'obligation redditionnelle, conformément à la Politique sur la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes à l'échelle du système des Nations Unies (CEB/2006/2).

92. Le document intitulé « Préparer l'avenir dès aujourd'hui : Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008-2011) » indique les mesures à prendre pour améliorer la représentation des femmes au sein du personnel, notamment en modifiant les processus de recrutement et d'organisation des carrières de manière à permettre au PAM de développer les capacités et d'encourager les échanges de personnel avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements et les ONG.

93. Le PAM continue de participer aux différentes équipes spéciales du système des Nations Unies chargées d'appuyer les efforts déployés au niveau interorganisations pour améliorer la condition des femmes et éliminer la violence à

⁵ <http://www.nutrinet.org>.

leur égard. Il a, dans le cadre de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels en période de crise humanitaire⁶, contribué à l'élaboration de la résolution de l'Assemblée générale sur les actes d'exploitation et d'abus sexuels⁷ et du centre de documentation sur l'exploitation et les abus sexuels. Le PAM participe également à la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit et a coprésidé, avec le HCR et la Women's Commission for Refugee Women and Children, l'Équipe spéciale sur l'accès sans risque au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire. Cette dernière a élaboré des lignes directrices relatives à l'efficacité énergétique et a établi une matrice sur les rôles et responsabilités des différentes institutions concernant l'accès aux combustibles dans le contexte des opérations humanitaires.

94. Lors du lancement par le Secrétaire général de l'ONU, en février 2008, de sa campagne renforcée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le PAM a pris l'engagement de renforcer les capacités de protection dans le contexte de ses opérations. Une formation s'adressant au personnel du PAM et de ses partenaires, y compris les gouvernements, a été dispensée dans 10 bureaux de pays et sera étendue à 20 autres en 2009.

Évaluation

95. En 2008, le PAM a soumis à son Conseil d'administration une version révisée de sa politique en matière d'évaluation et cinq rapports d'évaluation. Une évaluation conjointe PAM/FAO des systèmes d'information concernant la sécurité alimentaire sera soumise au Conseil et au Comité du programme de la FAO en 2009. Le PAM a participé aux évaluations de la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » et fait partie du Groupe interorganisations chargé d'évaluer l'assistance fournie par le système des Nations Unies en Afrique australe. Le PAM participe à l'examen conjoint par les institutions bilatérales et multilatérales de l'indépendance, de la crédibilité et de l'utilité du Bureau de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial. En outre, le PAM est membre du GNUE et du Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP).

⁶ Créée par le Comité exécutif pour les affaires humanitaires.

⁷ « Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des membres du personnel des Nations Unies ou de personnel apparenté » (résolution 62/214 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2007).

Changements climatiques

96. L'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe sont deux volets importants du Plan stratégique du PAM pour 2008-2011. L'expérience et les capacités que peut offrir le PAM aux gouvernements en tant que partenaire d'exécution peuvent beaucoup contribuer à l'action mondiale visant à faciliter l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans la mesure où le Programme peut : i) mettre son appareil logistique et ses 9 000 fonctionnaires sur le terrain au service des interventions visant à faire face à des crises provoquées par des phénomènes climatiques; ii) fournir des services, par exemple dans des domaines comme l'ACV et l'assurance contre le mauvais temps, qui tiennent compte de l'impact des changements climatiques sur les groupes les plus vulnérables; et iii) mettre en œuvre des projets qui encouragent les communautés des pays en développement à se préparer aux effets des changements climatiques. Des systèmes de protection sociale, comme des programmes de transferts en espèces ou des programmes Vivres contre travail, peuvent être établis pour mettre en place une infrastructure sur laquelle le climat n'ait pas prise et promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles afin de renforcer les capacités de résistance et d'adaptation aux changements climatiques.

Partie 7

Activités des Conseils d'administration

Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM

97. La réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, qui a eu lieu à New York en janvier 2008, a été coordonnée par l'UNICEF. Les principales questions discutées ont été au nombre de trois :

- i) *Progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, discussion coordonnée par l'UNICEF.* Les taux de mortalité maternelle avaient baissé de moins de 1 % et les progrès accomplis en matière de réduction de la mortalité infantile demeuraient trop lents pour que le quatrième objectif puisse être atteint. Beaucoup de pays étaient sur la bonne voie pour ce qui était de la réalisation des cibles fixées dans le domaine de l'éducation;
- ii) *« Unis dans l'action », discussion coordonnée par le PNUD et le FNUAP.* Les huit pays où l'initiative « Unis dans l'action » était mise en œuvre à titre pilote utilisaient un modèle souple, mais il ne fallait pas que l'attention se trouve trop concentrée sur le processus; la collaboration et la cohérence en matière de mobilisation de fonds étaient des éléments essentiels;
- iii) *Stratégie pour la prévention des catastrophes, discussion coordonnée par le PAM.* Entre les réunions conjointes de 2006 et de 2008, il s'était produit dans le monde 967 catastrophes qui avaient entravé les efforts de développement et les activités humanitaires; les programmes ne pourraient être efficaces que si l'on parvenait à réduire les risques et à accroître la résilience.

Visites conjointes sur le terrain des Conseils d'administration

98. Une délégation des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM s'est rendue en Haïti en mars pour observer les opérations, la collaboration interorganisations et l'assistance fournie pour aider Haïti à réaliser ses objectifs de développement. La mission a eu des entretiens avec le représentant du Gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, deux représentants spéciaux adjoints et l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'avec des représentants de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), de donateurs, d'organisations de la société civile et d'ONG. La délégation a relevé la nécessité de veiller à ce que les initiatives soient programmées dans l'optique d'un développement durable et que le dialogue entre l'Équipe de pays des Nations Unies et la MINUSTAH se poursuive afin d'assurer une transition méthodique des activités à court terme vers des efforts de développement durable. La mission a encouragé l'Équipe de pays des Nations Unies à appuyer plus activement la coopération Sud-Sud.

Tableau 1

Résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session qui mentionnent le PAM en tant qu'organisme responsable du suivi

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Titre</i>	<i>Mesures prises par le PAM</i>
A/62/L.7	En cours d'application	La situation en Afghanistan	Le PAM communique des informations concernant les résultats qu'il a obtenus, par l'entremise du coordonateur résident, en vue de l'établissement du rapport du Secrétaire général.
A/62/L.34/Add.1	En cours d'application	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles : de la phase de secours à celle de l'aide au développement	<p>WFB/EB.1/2007/5-B : « Mise à jour sur les interventions du PAM en matière de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets »</p> <p>En octobre 2008, le PAM a élaboré un document directif officiel sur la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets et tenu des consultations au sein de son conseil d'administration sur la manière dont il pourrait mieux aider :</p> <p>i) Les gouvernements à se préparer, à évaluer et à faire face à une faim extrême résultant de catastrophes;</p> <p>ii) Les populations à résister aux chocs grâce à l'aménagement de filets de sécurité ou à la création d'actifs censés notamment leur permettre de s'adapter au changement climatique.</p>
A/62/L.36	En cours d'application	Assistance au peuple palestinien	Idem que pour A/62/L.7
A/62/L.37	En cours d'application	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies	Voir section 1 du « Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 » (WFB/EB.1/2008/4)
A/62/L.38	En cours d'application	Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	<p>Le PAM est membre du Comité directeur sur la sûreté et la sécurité du personnel créé par le Comité de haut niveau sur la gestion.</p> <p>Rapport du PAM sur la sécurité de 2007 (WFB/EB.A/2008/13-E)</p> <p>Voir WFB/EB.A/2008/13.D « Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité »</p>
A/62/431	En cours d'application	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique	PAM.2007. <i>WFP in Africa, 2007, Facts, Figures and Partners</i> , Rome
A/62/439/Add.2	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	Le PAM défend le droit à l'alimentation et soutient les efforts que déploient les gouvernements en faveur d'une stratégie du droit à l'alimentation. Le PAM cible les bénéficiaires en fonction des besoins : ses modestes ressources vont aux personnes et groupes les plus vulnérables. Ses principes de programmation sont en fait identiques à ceux d'une approche fondée sur les droits. « Plan stratégique du PAM (2008-2011) » (WFB/EB.A/2008/5-A/1.Rev.1)

Tableau 2

Résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2007 qui mentionnent le PAM en tant qu'organisme responsable du suivi

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Titre</i>	<i>Mesures prises par le PAM</i>
E/2007/L.18, tel que modifié oralement et E/2007/SR.44	En cours d'application	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	Idem que pour A/62/L.7

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire
CCI	Corps commun d'inspection
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GNUE	Groupe des Nations Unies sur l'évaluation
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HEWSweb	Service d'alerte rapide aux crises humanitaires
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMLA	Sous-Division des services aériens
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

SIG	Système d'information géographique
TIC	Technologies de l'information et des communications
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
